

# Autocollant STOP-PUB : formulaire de plainte

**Vous avez reçu des publicités ou de la presse gratuite malgré l'autocollant « STOP PUB » apposé sur votre boîte aux lettres et vous n'avez pas obtenu de solution en contactant l'éditeur responsable ?**

Vous pouvez porter plainte directement auprès du Département du Sol et des Déchets du SPW en remplissant ce formulaire et en le renvoyant à [stop-pub.digd.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:stop-pub.digd.dgarne@spw.wallonie.be)

## Vos coordonnées

Nom :

Prénom :






Rue :  Numéro :

Code postal :  Localité :

Téléphone :

E-mail :

## Quel type d'autocollant STOP-PUB avez-vous apposé sur votre boîte aux lettres ?

- Pas de publicité ni de presse gratuite    
- Pas de publicité    
- Pas de presse gratuite  

## De quelle publicité/journal gratuit s'agit-il ?

Nom de la publication :

Nom de l'éditeur responsable (E.R.) :

Coordonnées de l'éditeur responsable :

## Quand les dépôts ont-ils eu lieu ?

Dates auxquelles la publicité/le journal gratuit a été déposé(e) :

## Quelles démarches avez-vous entreprises auprès de l'éditeur responsable ? :

## Quelle a été la réponse de l'éditeur responsable ? :

## Commentaires éventuels :